

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT du 8 novembre 2017.

Début de séance du conseil municipal à 20h00 le quorum étant atteint, le conseil délibère valablement.

- Secrétaire de séance : Stéphane Cahorel
- Absents : Virginie Labbaci, Sabrina Roy, Lætitia Drinkwater, Sandrine Simonnot, Lydie Bosquet, Elisabeth Nouard
- Pouvoirs : Sandrine Simonnot à Karine Fleurant ; Lydie Bosquet à Cécile Mérienne.
- Lecture du CR du conseil municipal précédent.

Délibération du conseil municipal :

- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite par Bertrand Rullier, adjoint au maire, le conseil municipal approuve la convention d'aménagement et d'entretien avec le département pour l'aménagement de la traverse de Sainte Catherine et le cheminement piéton jusqu'au vieux Sainte Catherine.
- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en conseil, le conseil municipal approuve l'extension du périmètre d'intervention du Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois (SyBRA).
- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal approuve le rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT).
- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal approuve la révision de l'attribution de compensation (AC) telle que proposée par la CLECT et établie à 256 377 € pour l'année 2017 et 257 581 € pour l'année 2018.
- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal approuve la participation financière de 428,74€ pour un enfant scolarisé en classe ULIS à l'école Jean Monnet de Soyaux au titre de l'année scolaire 2017/2018.
- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal approuve l'avenant n°6 au marché CITRAM transport scolaire avec un prix de fonctionnement journalier majoré de 3,23% depuis la signature du marché négocié en juin 2013.
- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal émet un avis favorable sur le renouvellement du bail concernant l'installation d'une antenne de relais radio téléphonique à la Penotte pour le fournisseur d'accès « Orange France », avec un nouveau loyer à compter de 2018 de 1800 € annuel. Ce bail est proposé pour une durée de 12 ans renouvelable tous les 6 ans.
- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal approuve la décision de modification n°3 du budget au titre de l'année 2017 quant au changement d'affectation des crédits nécessaires au règlement d'une reprise de concession cimetièr.
Compte 658 Charges directes gestion courante : - 100.00 €
Compte 678 : Autres charges exceptionnelles : + 100.00 €
- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire toutes demandes de subventions relatives au projet de construction d'une salle multi-activités à garat auprès du Département de la Charente.
- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal confirme les attributions du maire par délégation du conseil municipal, notamment sur le point 16 de l'article L2122-22 du CGCT : Le maire peut par délégation du conseil municipal être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat, d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, devant l'ensemble des juridictions auxquelles la commune serait susceptible d'avoir recours et devant lesquelles elle serait appelée que ce soit en première instance, en appel ou en cassation.

Informations et points divers :

- Informations.
 - Fin Novembre : fin des travaux de la traverse de Sainte Catherine.
- Agenda.
 - 11 novembre : commémoration et repas organisé par l'amicale des anciens combattants.
 - Du 11 au 30 novembre : exposition permanente à la mairie « Les poilus de Gaston ».
 - 12 novembre : loto organisé par l'amicale des anciens combattants et les amis du temps libre.
 - 26 novembre : Bric à Brac organisé par l'association des parents d'élèves.
 - 30 novembre : Conférence musicale organisée par les archives départementales.
 - 03 décembre : Repas des aînés organisé par le CCAS.
 - 03 décembre : Concert de Noël organisé par Amalgam'.

Fin de séance du conseil municipal à 21h00. Dans un délai d'une semaine, le compte rendu de la séance du conseil municipal est affiché à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune L.2121-25 du CGCT.



Le Maire,
Signé : Jean-Marc CHOISY

Le secrétaire de séance,
Signé : Stéphane Cahorel